

Vacances saluaires et rentrée mobilisée !

La fin d'une année éreintante enfin venue, chacune et chacun d'entre nous appréciera ces vacances tant attendues.

Depuis plus d'un an, les personnels du Second degré n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leur engagement pour, malgré le choc immense provoqué par l'assassinat de Samuel Paty, et malgré la gestion calamiteuse de la pandémie par J.-M. Blanquer, tenir à bout de bras le système éducatif. Ils n'ont pourtant guère été payés de retour par le gouvernement, incapable même de leur dédier une campagne de vaccination spécifique...

Le ministre a poursuivi méthodiquement la transformation en profondeur d'une institution qui a pourtant fait largement la preuve de son rôle indispensable, de son dévouement, mais aussi de ses insuffisants moyens. Son pilotage a consisté à répéter à l'envi les situations de mise sous tension délibérée, l'apparente improvisation servant de paravent à son action en profondeur; à débiter sans fin les mêmes annonces mirobolantes sur la revalorisation « historique » ou sur les moyens « exceptionnels » déployés pour l'École et ses personnels; à repeindre les effets de ses réformes aux couleurs d'une communication de plus en plus hors sol, qui se résume, depuis longtemps, aux mensonges.

La rentrée ne peut pas être ordinaire ni réussie: la saignée des 1880 postes dans le Second degré y trouvera sa concrétisation; le refus de regarder en face les conséquences pédagogiques de 15 mois de crise sanitaire mettra de nombreux collègues dans une position intenable, entre programmes inchangés et nécessité de s'adapter aux élèves; la crise de confiance avec le ministre, largement consommée, se sera accrue jusqu'au rejet.

C'est pourquoi l'action devra rapidement s'engager, au moment où débutera la campagne des présidentielles. Imposer les questions éducatives, le retrait des réformes délétères dans le Second degré et la Fonction Publique, exiger la revalorisation de nos métiers et des moyens pour travailler dans de meilleures conditions: tels sont les axes d'action du Snes-Fsu.

Agissons avec force et détermination à la rentrée

Pierre Priouret
Secrétaire général académique



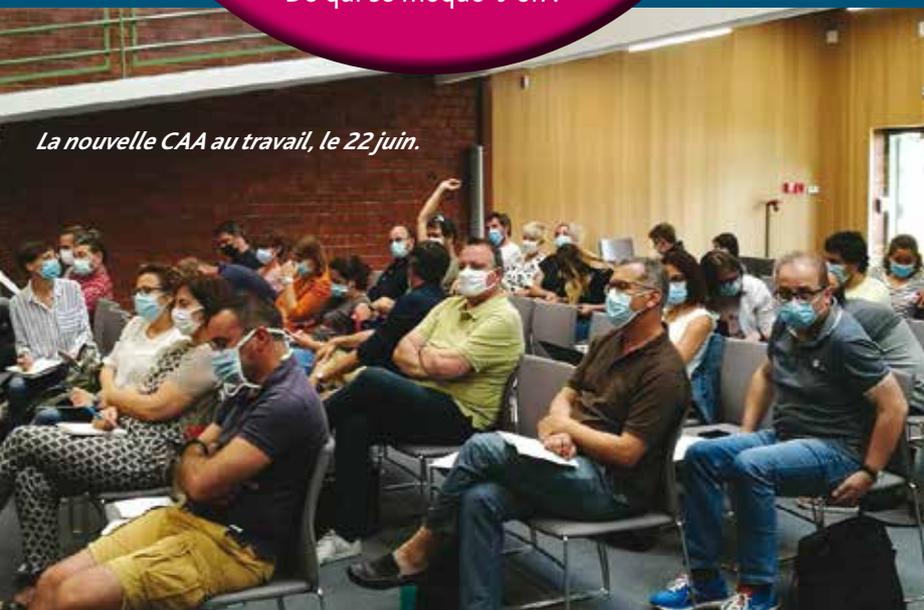
Mobilisation des AESH à Foix, le 3 juin

Le chiffre
de l'année **33%**

On allait voir ce qu'on allait voir: ce Grenelle de l'Éducation, annoncé à grand renfort de communication, déboucherait sur une revalorisation « historique » aux dires du Ministre.

On a vu: seuls 33 % des enseignants devraient connaître une légère augmentation, sous conditions. Et pour les autres, les 66 % restants? **Rien.**

De qui se moque-t-on ?



La nouvelle CAA au travail, le 22 juin.

EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL

Élections de la CAA

Une démocratie interne bien vivante !

Le scrutin pour élire les membres de la Commission Administrative Académique (CAA) avait lieu, du 17 mai au 3 juin dernier. Malgré un contexte qui apparaissait difficile, en sortie de confinement, ce scrutin apporte un ensemble de bonnes nouvelles qui montre la vitalité de notre fonctionnement interne !

La participation d'abord, qui s'élève à près de 54%, soit une hausse de plus de 4 points depuis les dernières élections internes en 2018, qui étaient déjà un très bon cru. Fruit du travail des militants de terrain dans les établissements, des S2 et des candidats, et preuve de l'attachement des adhérent.e.s à

notre démocratie interne, cette participation est à saluer d'autant plus que le scrutin était un peu plus court que la dernière fois. Au niveau national, notre académie est la seconde en terme de participation.

La féminisation des candidatures s'est poursuivie, et accompagne celle des équipes militantes dans les S1, les départements et au niveau académique. La politique volontariste du Snes-Fsu en la matière, depuis plusieurs mandats, porte progressivement ses fruits, puisque la nouvelle CAA issue des urnes comporte désormais 34 femmes (+2) pour 26 hommes, et a permis l'élection d'un bureau académique où le nombre d'élues progresse également, et où elles sont

désormais majoritaires. Ce mouvement s'est accompagné d'un important renouvellement des élu.e.s, qui comptent désormais 11 membres qui siègent pour la première fois à la CAA, soit près de 20%.

Enfin, l'équilibre entre les listes en présence est totalement conservé, la répartition des sièges entre Unité et Action (70% des voix) et Ecole Emancipée (30%) étant identique à celle de la CAA sortante.

Pierre Priouret
Secrétaire général académique

Remerciements

Aux camarades qui quittent la CAA

A l'occasion du renouvellement de la CAA, des camarades ont quitté cette instance, après un mandat de trois ans. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur engagement, au cours d'un mandat compliqué et difficile du fait de l'avalanche de réformes, de la nécessité de construire en réponse les mobilisations et de la crise sanitaire. Une partie d'entre eux est désormais en retraite, et d'autres toujours en activité, mais toutes et tous continueront de rester fidèles au Snes-Fsu, et nous ne doutons pas que nous aurons l'occasion de les retrouver lors de prochaines mobilisations ou de prochains stages !

Il s'agit de : Marianne Alcaraz, Viviane Baudry, Laure Bennassar, Laetitia Carrère, Yves Chassin Yves, Jérôme Cordurières, Bernard Deswarte,



Guillaume Estalrich, Fraisse Jean-Christophe, Aurélie Gil, Thomas Jarry, Sophie Olschewski, Vincent Paret, Stéphanie Sude.

Le secrétariat académique



Égalité professionnelle

Un chantier essentiel

Le 30 octobre 2020 a été signé un protocole sur l'égalité professionnelle dans la Fonction publique. Ces dispositions doivent s'inscrire dans une loi pour garantir une obligation de résultats, des possibilités de sanctions en cas de non mise en œuvre par les employeurs des actions décidées, des mesures concrètes contre le harcèlement moral et sexuel, et des avancées comme la suppression de la journée de carence pour les femmes lors d'arrêts liés à la maternité.

Toutefois, l'essentiel reste à faire. Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles, supprimer les écarts de rémunération et de déroulement

de carrière, renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes, relève à la fois de l'urgence et d'un plan d'action volontariste dont on est loin aujourd'hui. Ainsi, en Comité Technique Académique, le Snes, avec la Fsu, a interpellé à plusieurs reprises le rectorat sur l'avancée du plan pluriannuel censé décliner en académie les orientations nationales. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le rectorat semblait découvrir qu'il y avait un sujet !

En réalité, les services de l'Éducation nationale ont préféré avancer sur d'autres dossiers révélant ainsi que l'égalité professionnelle n'était pas une priorité. Les femmes concernées par

des salaires inférieurs de 19 % par rapport à ceux des hommes et 13 % à temps de travail équivalent apprécieront que l'ambition affirmée de la politique RH soit la recherche de « l'efficacité et l'épanouissement des personnels, avec leurs forces et leurs faiblesses » (sic!), et non la résorption des écarts de rémunérations.

Pour le Snes-Fsu, les « belles paroles » ne nourrissent pas l'égalité professionnelle : pour faire enfin de l'Égalité une réalité, les politiques publiques doivent être repensées... et les budgets revalorisés !

Sylvain Lagarde
Co-secrétaire académique

Composition CAA

Nom	Prénom	Corps	Discipline	Affectation	Dép.	Tendance	
Priouret	Pierre	Agrégé	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Richardeau	Isabelle	Certifiée	Collège Quint Fonsegrives	Quint Fonsegrives	31	U & A	Titulaire
Lagarde	Sylvain	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12	U & A	Titulaire
Rios	Carine	Certifiée	Collège J.P. Rambaud	Pamiers	9	U & A	Titulaire
Cluzel	David	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81	U & A	Titulaire
Puech	Valérie	Certifiée	Lycée Ozenne	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Montels	Pierre	Certifié	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	31	U & A	Titulaire
Cabrit	Florence	Agrégée	Lycée Jean Lurcat	Saint-Céré	46	U & A	Titulaire
Theulé	Monique	Retraîtée		Tarbes	65	U & A	Titulaire
Foucambert	Benoît	Certifié	Collège Jean Jaurès	Albi	81	U & A	Titulaire
Andrieu	Olivier	Agrégé	Lycée Bourdelle	Montauban	82	U & A	Titulaire
Murati	Laurent	Agrégé	Lycée Pyrène	Pamiers	9	U & A	Titulaire
Lemaire	Frédérique	Certifiée	Lycée Marie Curie	Tarbes	65	U & A	Titulaire
Petit	Jocelyn	Certifié	Lycée Alain Fournier	Mirande	32	U & A	Titulaire
Charton	Nathalie	Certifiée	Collège Pierre Bayle	Pamiers	9	U & A	Titulaire
Ramond	Valérie	Cpe	Lycée Pierre Bourdieu	Fronton	31	U & A	Titulaire
Léon	Marion	Certifiée	Collège Olympe de Gouges	Montauban	82	U & A	Titulaire
Manibal	Christophe	Agrégé	Lycée Rive Gauche	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Maffre	Émilie	Certifiée	Collège Kervallon	Marcillac Vallon	12	U & A	Titulaire
Béloti	Cécile	Certifiée	Lycée Pierre Bourdieu	Fronton	31	U & A	Titulaire
Rafalowicz	Brigitte	Retraîtée		Toulouse	31	U & A	Titulaire
Jaffiol	Sébastien	Certifié	Lycée Victor Duruy	Bagnères de Bigorre	65	U & A	Titulaire
Tressens	Hélène	Certifiée	Lycée Monnerville	Cahors	46	U & A	Titulaire
Buzin	Aurélien	Certifié	Lycée Pyrène	Pamiers	9	U & A	Titulaire
Simonutti	Perrine	Certifiée	Lycée Saverne	L'isle-Jourdain	32	U & A	Titulaire
Borot	Aurélien	Certifié	Collège Marcelin Berthelot	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Lebrun	Guillaume	Certifié	Collège Antonin Perbosc	Auterive	31	U & A	Titulaire
Giraut	Karine	Agrégée	Collège Bellevue	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Viguié	Jean-Louis	Retraité		Figeac	46	U & A	Titulaire
Degos-Carrere	Monique	Retraîtée		Toulouse	31	U & A	Titulaire
Bonhomme	Anne-Marie	Certifiée	Collège Gambetta	Cahors	46	U & A	Titulaire
Le Quentrec	Maève	Certifiée	Collège Marcelin Berthelot	Toulouse	31	U & A	Titulaire
Akielewicz	Agnès	Certifiée	Lgt Toulouse-Lautrec	Toulouse	31	E E	Titulaire
Mousset	Nicolas	Certifié	Collège Berthelot	Toulouse	31	E E	Titulaire
Esquerre-Montagnini	Cécile	Certifiée	Collège Michelet	Toulouse	31	E E	Titulaire
Caillaud	Julien	Certifié	Collège Olympe de Gouges	Montauban	82	E E	Titulaire
Foa	Camille	Certifiée	Collège Pierre de Fermat	Toulouse	31	E E	Titulaire
Chérigny	François	Certifié	Lgt Déodat de Séverac	Toulouse	31	E E	Titulaire
Garrigues	Véronique	Agrégée	Collège L. Pasteur	Graulhet	81	E E	Titulaire
Milhorat	Mathieu	Certifié	Lycée Paul Matou	Gourdan-Polignan	31	E E	Titulaire
Faradoni	Emmanuelle	Dcio / Psyen	Cio Toulouse Nord	Toulouse	31	E E	Titulaire
Piau	Jean-Philippe	Certifié	Collège Mermoz	Blagnac	31	E E	Titulaire
Périllat	Marie-Cécile	Certifiée	Lgt Stéphane Hessel	Toulouse	31	E E	Titulaire
Petit	Laurent	Certifié	Collège Marcel Aymard	Millau	12	E E	Titulaire
Curé	Mélanie	Certifiée	Collège Berthelot	Toulouse	31	E E	Titulaire
Rouquette	Géraldine	Certifiée	Collège J. Durand	Puylaurens	81	U & A	Sup.
El Otmani	El Houari	Certifié	Lycée Raymond Naves	Toulouse	31	U & A	Sup.
Naranjo	Michel	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12	U & A	Sup.
Roland	Anne-Elisabeth	Certifiée	Collège G. Chaumeton	L'union	31	U & A	Sup.
Launet	Jérôme	Certifié	Collège Rosa Parks	Toulouse	31	U & A	Sup.
Françoise	Yves	Retraité		Figeac	46	U & A	Sup.
Gourbier	Catherine	Cpe	Lycée Marie Curie	Tarbes	65	U & A	Sup.
Trognon	Hervé	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81	U & A	Sup.
Galichet	Hélène	Certifiée	Lycée Jean Jaurès	Carmaux	81	U & A	Sup.
Bonnet	Gisèle	Retraîtée		Balma	31	U & A	Sup.
Daudignon	Carine	Agrégée	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	31	U & A	Sup.
Julien	Thomas	Certifié	Collège Becanne	Toulouse	31	E E	Sup.
Ladel	Elodie	Certifiée	Collège Beaulieu	St-Laurent de Neste	65	E E	Sup.
Saint-Martin	Loïc	Certifié	Collège Stella Blandy	Montesquieu-Volvestre	31	E E	Sup.
Dat	Carole	Certifiée	Collège Clémence Isaure	Toulouse	31	E E	Sup.

Intra 2021

Le brouillard s'épaissit !

Entrants sans affectation, titulaires qui ne sont finalement pas prioritaires sur leur zone, collègues affectés sur un poste non demandé ou pire sur un poste qui n'existe pas, mesure de carte scolaire réaffectée à 120 km... le florilège des dysfonctionnements ne cesse de s'allonger au vu des recours des collègues qui mandatent la Fsu.

Depuis que vos élu.es ne sont plus associés.es à la vérification des affectations, le brouillard s'épaissit. Les erreurs sont incompréhensibles et provoquent suspicion chez les demandeurs et demandeuses de mutation.

« Pourquoi mon collègue qui est entrant et qui a moins de points que moi obtient le poste que j'ai demandé en vœu 1 alors que je suis déjà

titulaire du département ? Mais surtout pourquoi l'algorithme m'affecte sur mon vœu 2 dans le département d'à côté ? ». Des messages d'incompréhension et de colère nous arrivent chaque jour depuis la communication des résultats le 11 juin.

En effet, même si les syndicats n'ont plus de vision d'ensemble, les collègues sur le terrain se connaissent, échangent et dans certaines disciplines il est aisé de reconstituer le mouvement. Ainsi un CPE n'avait pas obtenu le lycée d'à côté octroyé à une entrante. Après contestation le Rectorat a rectifié. Mais combien de collègues sont victimes de ces erreurs d'un algorithme que le Rectorat de Toulouse a décidé de faire tourner jusque dans ses dernières phases depuis la disparition des CAPA ? L'administration étant dans

l'impossibilité de procéder de façon manuelle dans les dernières phases faute de personnels, comme elle le faisait auparavant grâce aux corrections des élu.es, découvre les affectations prononcées par l'algorithme sans pouvoir les expliquer.

Les collègues demandent des explications et des révisions d'affectation mais le mal est fait ! Le poste que vous attendiez depuis plusieurs années a été octroyé à un autre collègue injustement. Toutes les explications et justifications de l'administration n'y feront rien.

La Fsu demande le code source de cet algorithme et demande que les dernières « chaînes » soient faites à la main en présence des élu.es.

Isabelle Richardeau
secteur emploi

Heure de préparation

C'est un droit, réclamez-la !

En sciences et vie de la Terre comme en sciences physiques, l'acte d'enseigner nécessite d'expérimenter, de manipuler, et donc de préparer avant la séance le matériel nécessaire, puis, à l'issue de celle-ci, de le nettoyer, le ranger ou le remettre en place pour la classe suivante. Sachant qu'un temps plein peut aller jusqu'à 12 classes différentes, cela représente un travail de préparation conséquent. Il est donc pris en compte par la réduction d'une heure ou le versement d'une heure supplémentaire (HSA), appelée communément « heure de vaisselle », lorsqu'il n'y a pas d'agent de laboratoire pouvant s'en charger.

Le décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des

personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré stipule dans son article 9 : « Dans les collèges où il n'y a pas de personnels techniques exerçant dans les laboratoires, les maxima de service des enseignants qui assurent au moins huit heures d'enseignement en sciences de la vie et de la Terre ou en sciences physiques sont réduits d'une heure. »

Trop de collègues ne réclament pas cette heure due pour 8 heures de cours au moins sans l'aide d'un préparateur, heure que l'administration « oublie » trop souvent encore de verser, et qui ne peut pas être compensée par une demi-IMP (de toute façon moins favorable financièrement).

Le rectorat vient d'être condamné sur ce sujet dans une affaire portée devant le Tribunal Administratif par le Snes académique qui a accompagné tout du long la collègue, et un autre dossier est en cours d'instruction.

Donc à la rentrée, vérifiez bien vos états de service, et si vous constatez que cette heure de préparation n'est pas prise en compte, contactez au plus vite le Snes académique.

Monique Degos-Carrère
secteur contentieux

Stage spécial AESH (Second degré)

Le mardi 05 octobre 2021 de 9h à 16h30

Organisé par le Snes-Fsu à Toulouse (lieu à déterminer, voir sur le site à la rentrée) et ouvert à tou-te-s.

Animé par Catherine Soarès (responsable du secteur national AESH du Snes-Fsu) et des militants académiques.

Au programme

- Les droits des AESH : contrats, rémunérations, conditions de travail
- Questions / Réponses sur les situations individuelles, les conditions de rentrée etc
- Questions relatives à l'action sociale (aides, chèques vacances, CESU...)

Attention :

1) compte-tenu de la date de ce stage, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre site www.toulouse.snes.edu dès que vous recevrez ce bulletin, et à le faire connaître à d'autres collègues.

2) n'oubliez pas d'adresser votre demande d'autorisation d'absence à dpe@ac-toulouse.fr dès maintenant ou au moins 30 jours avant le stage, soit au plus tard le 04 septembre 2021.

